

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section arts plastiques, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Jean-Pierre MARQUET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Vice-Présidente

Mme Elsa MAHIEU-DEHAYNIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de STRASBOURG

Membres du jury

M. Guillaume ARCHAMBAULT DE VENCA
Professeur certifié

Académie de TOULOUSE

M. Alexandre AUCOMTE
EC. R Professeur certifié

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Vincent BULLAT
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Mme Estelle BURLETT
Professeure certifiée

Académie de STRASBOURG

M. Frédéric CARTIER
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Hélène CHAUVIERE
EC. R Professeure certifiée

Académie de NANTES

M. Yannick CHELMIS
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

M. David CIAVARELLA
Professeur agrégé

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Angéline DANNA ALLEGRINI
Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Marion DELECROIX
Professeure agrégée

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Jean-Christophe DRENO
Professeur agrégé

Académie de RENNES

M. Sébastien FAUCON
Professeur certifié

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Aurélie FEUVRIER
Professeure agrégée

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Camille FLEUROT-MOUGEL
Professeure certifiée

M. Pierre FRANCK
Professeur certifié

Mme Florence GARCIA
Professeure certifiée

Mme Veronique GROMARD
EC. R Professeure certifiée

M. Jeremie HORVILLER
Professeur agrégé

M. Arnaud LE BRIS
Professeur certifié

M. François LEGER
EC. R Professeur certifié

M. Christophe LITOU
Professeur certifié

M. Benjamin MONTEZ
Professeur certifié

Mme Elise PELOSO
Professeure certifiée

Mme Eléonore PERRIN
Professeure certifiée

Mme Emilie RICARD
Professeure certifiée

M. Jerome RIVIERE
Professeur certifié

Mme Stéphanie SELLIER
Professeure certifiée

M. Fabien VILLON
Professeur certifié

Mme Elsa VINCENT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANCY-METZ

Académie de NORMANDIE

Académie de STRASBOURG

Académie d' AMIENS

Académie de LYON

Académie de NANTES

Académie de NANTES

Académie de RENNES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de MONTPELLIER

Académie de MONTPELLIER

Académie d' AMIENS

Académie de NICE

Académie de LYON

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU